

Image not found or type unknown



## Restitution des points pour un permis passe avant 1992

Par **mime2a**, le **07/10/2011 à 16:39**

Bonjour,rnj'ai passe mon permis en 1987 suis en droit de demander la restitution de mes points si oui comment dois je faire.rnmerci de votre reponse

Par **mimi493**, le **07/10/2011 à 17:56**

non, le permis à point s'est appliqué aussi sur les permis existants

Par **Tisuisse**, le **07/10/2011 à 18:17**

Bonjour mime2a,rnrnVisiblement, vous ne vous êtes pas servie de la fonction RECHERCHE et n'avez pas lu le dossier spécial qui traite de ce sujet. Ne croyez surtout pas ces rumeurs infondées qui circule sur le net depuis des années et qui, de temps en temps, refont surface.rnrnCe dossier est ici :rn[http://www.experatoo.com/code-de-la-route/points-retires-permis-obtenu\\_56439\\_1.htm](http://www.experatoo.com/code-de-la-route/points-retires-permis-obtenu_56439_1.htm)